Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 36 (1956)

Heft: 3

Anhang: [Notre supplément mensuel]

Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Un témoignage

Déclaration faite récemment par M. W. Kunz, Consul de Suisse à Mulhouse, à l'occasion d'un déjeuner des membres du Haut-Rhin de la Chambre de commerce suisse en France.

Nous avons tous constaté, pendant les deux derniers conflits mondiaux, combien toutes les nations du monde sont dépendantes les unes des autres et combien leur niveau de vie baisse lorsque, même sans avoir une part active dans un conflit armé, elles se trouvent coupées des courants commerciaux internationaux et intercontinentaux. L'autarcie économique, même en période de paix, est un non-sens qui a pour conséquences immédiates et inéluctables une augmentation de la somme de travail à fournir par chacun en même temps qu'un abaissement corrélatif de son niveau de vie.

En d'autres termes, aujourd'hui moins que jamais, nous ne pouvons, les uns ni les autres, vivre en vase clos, mais devons tout mettre en œuvre pour développer les échanges dont l'action fertilisante s'étend à tous ceux qui y participent. Il fut un temps où chaque pays considérait que la solution idéale pour lui était de s'assurer une balance commerciale active avec l'étranger. La guerre nous a démontré ici encore que c'était une grave erreur que de vouloir uniquement exporter, sans contre-partie, car ce faisant on se vide de sa substance. En réalité, les marchandises se paient avec des marchandises et, pour prospérer, avancer dans la voie du progrès, dans la voie du bienêtre, tant matériel que spirituel, dans la libération de la main-d'œuvre, il faut de la concurrence. Ainsi que l'a dit le grand économiste français Bastiat : « La concurrence, c'est la liberté. »

Malheureusement, trop d'entraves de toutes sortes s'opposent aujourd'hui encore aux échanges et au jeu salutaire de la concurrence. D'aucuns jouissent d'un petit monopole et grâce à lui vivent dans une douce quiétude ; ils veulent le conserver. D'autres craignent de faire l'effort nécessaire pour affronter la concurrence et résistent pour que soient maintenues les entraves aux échanges internationaux : le contingentement, les restrictions monétaires, la pénurie de crédit, etc.

En orientant, comme je le crois, son activité dans cette direction, la Chambre de commerce suisse en France poursuit un but aujourd'hui plus éminemment utile que jamais. En groupant ses adhérents qui ont un intérêt identique au développement des échanges franco-suisses et qui doivent y trouver la juste récompense de leur génie commercial ou industriel, en parlant en leur nom, sa voix devient singulièrement plus forte que celle de l'individu isolé. Son expérience, ses relations, ses contacts avec les administrations compétentes, lui permettent aussi de défendre les justes causes de ses adhérents souvent mieux que les intéressés ne pourraient le faire eux-mêmes. Ses publications, ses informations renseignent les adhérents au fur et à mesure, dans le domaine mouvant de l'économie franco-suisse.

Voilà les raisons qui me font souhaiter ardemment que votre Compagnie, Monsieur le Directeur général, prenne une ampleur de plus en plus grande, afin que, dans l'intérêt commun, elle puisse parler et se faire écouter avec une autorité de plus en plus forte. Il n'échappe, en effet, à personne qu'aujourd'hui comme hier la sympathie va aux forts.

Il est inutile de souligner que cette activité doit trouver un terrain exceptionnellement fertile dans ce département du Haut-Rhin limitrophe de la Suisse. De par leur similitude de caractère, de traditions, les commerçants et industriels de cette région sont tout naturellement désignés pour prendre une part prépondérante dans les courants commerciaux entre la Suisse et la France et à en tirer les profits normaux. Chacun sait ici que le client suisse est difficile, voire pointilleux, mais chacun sait aussi qu'il ne sait pas seulement exiger, mais aussi et surtout tenir.

Aussi, si la réunion d'aujourd'hui pouvait fortifier encore la Chambre de commerce suisse en France, pendant de la Chambre de commerce française pour la Suisse à Genève, et si, par là, elle était de nature à stimuler le mouvement de personnes, de capitaux et de biens entre les deux pays, à déblayer les entraves et à forcer au besoin les obstacles, j'en serais particulièrement heureux.



LA VIE ÉCONOMIQUE

FRANCE

Mesures contre la hausse des prix. - Les gelées exceptionnelles du mois de février ont eu une double conséquence : elles ont causé des dégâts très importants aux cultures et provoqué une hausse des prix des produits alimentaires. C'est cette dernière conséquence qui a surtout retenu l'attention des pouvoirs publics, car la hausse des prix risquait de mettre en péril l'équilibre économique et financier du pays. En effet, l'indice des prix de gros s'est établi en février à 142,9 contre 138,9 en janvier. Quant à l'indice des prix à la consommation familiale, dit des 213 articles, il est passé à 147,9 contre 146,8. Cet indice s'est donc approché dangereusement de la cote d'alarme, qui est 149, à partir de laquelle s'appliquerait l'échelle mobile des salaires. Encore l'indice ne couvre-t-il pas légumes et fruits frais, sans quoi la hausse aurait été beaucoup plus brutale.

Aussi le gouvernement a pris certaines mesures pour porter remède à cette situation. Il a mis notamment en route l'importation de denrées alimentaires, en particulier de légumes frais. En même temps, en attendant la reprise de la production française, la suspension de droits de douane sur ces importations a été décidée. En outre, l'exonération temporaire de la taxe sur la valeur ajoutée en faveur de certains produits d'épicerie se traduit au stade du détail par des baisses de prix de 9,5 % sur l'huile, les pâtes alimentaires, les confitures et le chocolat et de 8 % sur le sucre. D'autre part, les organismes stockeurs mettent régulièrement sur le marché des beurres importés. Toutes ces mesures sont destinées à tenir les prix et à barrer la route aux causes psychologiques de hausse, jusqu'à ce que les marchés soient approvisionnés normalement.

Dégâts du froid. - Devant l'importance exceptionnelle AGRICOLE des dégâts causés aux cultures par les gelées, le gouvernement a pris un certain nombre de mesures d'urgence. En ce qui concerne les céréales, on estime que 1 à 2 millions d'hectares ensemencés ont été détruits sur un total de 4 millions et demi. Pour favoriser les réensemencements, on a mis en route l'importation des semences des blés de printemps. Les agriculteurs sinistrés pourront obtenir des prêts spéciaux auprès des caisses de crédit agricole. Les crédits affectés à la distribution du carburant agricole détaxé ont été augmentés. On espère que ces mesures et quelques autres permettront à l'agriculture de reconstituer le plus rapidement possible son potentiel de production. Il n'en reste pas moins que l'hiver aura été désastreux pour les agriculteurs français qui ont subi des pertes chiffrées à près de 200 milliards.

PRODUCTION

Nouveau record. — L'indice d'ensemble de la production industrielle, sans bâtiment, s'est établi à 186 en janvier, ce qui constitue un nouveau record. En décembre et en novembre derniers, l'indice avait été respectivement de 181 et 185 (base 100 en 1938).

Fléchissement du déficit. — Le déficit français à l'Union U. E. P européenne de paiements a fléchi en février à 8,7 millions de dollars, après avoir atteint en janvier, sous l'influence des mouvements spéculatifs, le montant considérable de 55,5 millions. Ce recul constitue un indice relativement encourageant en ce qui concerne la situation monétaire extérieure de la

COMMERCE

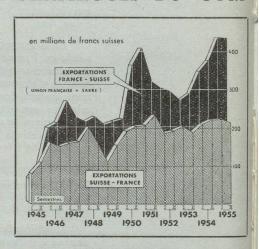
Résultats en janvier. - En raison de l'entrée en appli-

cation, à partir du ler janvier, d'une nouvelle nomenclature douanière, à la suite de quoi le mois « douanier » de décembre comprenait en réalité 41 jours à l'importation et 36 jours à l'exportation, les résultats du commerce extérieur français en janvier ne sont pas comparables à ceux du mois précédent. On se bornera donc à constater que, de décembre à janvier, les importations françaises se sont vues ramenées de 176,8 à 124,9 milliards et les exportations de 201,7 à 113,3 milliards. La balance commerciale s'est traduite pour le mois de janvier par un solde débiteur de 11,6 milliards, au lieu d'un excédent de 24,9 milliards en décembre.

Mise en route du programme gouvernemental. — Le POLITIQUE SOCIALE gouvernement a entrepris la réalisation de son programme social. Il a obtenu le vote, par l'Assemblée Nationale, du projet de loi concernant l'extension des deux à trois semaines de la durée de congés payés. Il se prépare, d'autre part, de réduire d'un tiers les abattements de zone applicables au salaire minimum interprofessionnel garanti (S. M. I. G.). Les indemnités de résidence des fonctionnaires seront rele-

vées dans une proportion analogue. Ces mesures qui seront prises par décret, entreront en vigueur le ler avril. En ce qui concerne la création d'un Fonds National Vieillesse, les études techniques se pour suivent encore, notamment concernant son financement. Pour se procurer les 120à150 milliards nécessaires, on envisage la création de taxes nouvelles et l'augmentation de certains impôts existants, ce qui provoque des protestations véhémentes.

GRAPHIQUES DU COM



| COURS E | T INI | DICES | FRA | NÇA | IS | |
|--|----------------------------------|--------------------|----------------------------------|--------------------|----------------------------------|--------------------|
| | Dernier chiffre | | Chiffre of | lu mois dent | Chiffre de l'année précédente | |
| Cours Napoléon | | 3.250 95,75 | 9 fév. 9 fév. | | mars mars | 2.640 87,25 |
| (1949 = 100) | 9 mars janvier | 341 186 | 3 fév. décembre | | mars janvier | 363 166 |
| paris. (1949 = 100) Ind. prix de gros (1949 = 100) Ind. prix consomm. familiale | décembre février | 208 142,9 | novembre janvier | 206 138,9 | décembre février | 189 135,0 |
| $(1949 = 100) \dots \dots$ Transports commerc. (mio. t.). | | 147,9 17,8 | janvier novembre | | février décembre | 17,3 |
| Voyageurs (millions) Ind. vol. import. (1938 = 100) Ind. vol. export. (1938 = 100) | décembre décembre décembre | 45,0 160 152 | novembre novembre novembre | 44,3 141 227 | décembre décembre décembre | 44,9 136 241 |
| Solde mensuel à l'U. E. P. (mio \$) | février | _8,7 | janvier | -55,5 | février | +17,3 |

EN QUELQUES LIGNES



SUISSE

COMMERCE Évolution en février. — De janvier de les importations ont passé de 535,6 à 503,2 millions de les importations ont passé de 54,000 février 1955 que Évolution en février. - De janvier à février 1956 francs suisses; elles n'atteignaient en février 1955 que 482,8 millions.

Les exportations ont, par contre, sensiblement augmenté : elles s'élèvent à 463,7 millions en février contre 427,2 millions en janvier dernier et 429,8 millions en février 1955.

Le mouvement du commerce extérieur par jour s'établit ainsi à 20,1 millions à l'entrée et à 18,5 millions à la sortie.

La balance commerciale fait apparaître en février un solde déficitaire de 39,6 millions, alors que son passif dépassait 100 millions en janvier dernier et 50 millions en février 1955.

FINANCES Résultats de l'exercice 1955 pour la Confédération.

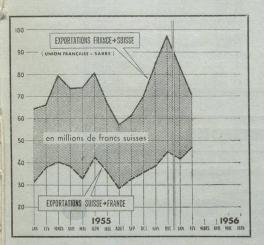
'Alors que le budget prévoyait un boni de 22 millions, ce dernier est presque décuplé, puisqu'il s'élève à 215 millions.

Les recettes s'élèvent à 2.245 millions, chiffre record, et sont supérieures de 339 millions aux prévisions; les impôts et les taxes leur ont apporté 235 millions. Mais les

dépenses, y compris les crédits votés en cours d'exercice, restent de 33 millions inférieures au budget.

Ces résultats, particulièrement favorables, permettent de réduire le découvert du bilan de 7.795 millions à 7.580 millions.





EMPRUNTS

Forte participation étrangère. Les emprunts émis en souscription publique en 1955 atteignent 919 millions; la part des emprunts étrangers s'élève à 427 millions.

Le ministre belge des finances vient de présenter au conseil des ministres un projet de loi l'autorisant à accorder la garantie de l'État à un emprunt de 60 millions de francs suisses à émettre en Suisse pour le Congo belge. Cet emprunt sera d'une durée de vingt ans; il sera émis au pair et portera intérêt à 4%. Son amortissement commencera à partir de la neuvième année et comprendra 12 tranches de 5 millions de francs suisses chacune.

Comptes de l'année 1955. — Les recettes se sont élevées p. T. T. en 1955 à 752 millions et font apparaître un bénéfice d'exploitation de 78,6 millions. Le compte de pertes et profits laisse un excédent de produits de 75,7 millions contre 62,6 millions en 1954.

Répartition des encaissements. — Il est probable que ASSURANCES le montant total des primes versées en 1956 aux diverses institutions d'assurance atteindra 3 milliards de francs. Les dernières statistiques établissaient en 1953 un total de 2.731 millions. L'A. V. S. absorbait 730 millions; l'assurance accidents privée et responsabilité a encaissé pour sa part 262 millions et l'assurance maladie 289,6 millions. Les primes payées aux caisses de pension de la Confédération et des C. F. F. se sont élevées à 146,5 millions; celles qui furent versées aux autres caisses cantonales, communales et privées se chiffraient par 280 millions. Enfin, parmi les assurances obligatoires, l'assurance accidents a coûté au peuple suisse 190 millions, l'assurance incendie 50 millions et l'assurance chômage 34 millions.

Élévation en février. - L'indice des prix à la consom- COUT DE LA VIE mation s'est inscrit à 173 à la fin du mois de février 1956. Il s'est élevé très faiblement par rapport à la fin du mois précédent. L'indice des prix de gros s'est de même légèrement élevé en février et s'établit à 216,8.

Niveau très élevé. - La main-d'œuvre reste rare, phéno- EMPLOI mène qui entraîne la prolongation des horaires de travail. Les heures supplémentaires ont augmenté de 18 % au regard du dernier trimestre de 1954 et de 22,5 % durant l'année 1955 entière. En même temps, le recensement de septembre 1955 montre que le personnel occupé dans les fabriques (588.000 ouvriers) a encore augmenté de 23.700 personnes en une année. L'expansion de la production se reflète aussi dans les données disponibles au sujet de l'activité industrielle. A la fin de l'année, l'indice des ouvriers occupés dans l'industrie (1949= 100) s'établissait à 119,8 contre 118 à fin septembre et 113.8 à fin décembre 1954; le coefficient d'activité (satisfaisant = 100), qui traduit le jugement porté sur la situation par les chefs d'entreprises, s'inscrivait à 135, contre 132 à fin septembre 1955 et à fin décembre 1954.

Situation en février. - A la fin de février, le nombre CHÈQUES des titulaires d'un compte de chèques postaux s'élevait à 258.526, chiffre de 3 % supérieur à celui de février de l'année dernière. Pour sa part, le mouvement de fonds a aussi augmenté considérablement par rapport au même mois de 1955, atteignant plus de 11 milliards avec une progression de 12 % en chiffre rond.

| | Dernier chiffre | | | du mois dent | Chiffre de l'année précédente | | |
|---|-----------------|--------------|-----------------------------|----------------------------------|----------------------------------|--|--|
| Cours pièce or 20 fr. s Cours billet 100 fr. fr Ind. gén. actions Coeff. d'activité industrielle | 6 mars | 1,07 1/4 | 9 fév. 9 fév. janvier | $30,50 \\ 1,08^{-1}/_{2} \\ 441$ | | 28,75 1,14 ¹ / ₄ 426 | |
| (100 = satisfaisant) Ind. prix de gros (1939 = 100) Ind. prix à la consommation | | 135 216,8 | 3e trim. janvier | 132 214,9 | 4º trim. février | 132 214,8 | |
| (1939 = 100) Ind. salaires ind. et bâtiment | février | 173 | janvier | 172,6 | février | 171,8 | |
| (1952 = 100) | 4e trim. | 102,5 | 3º trim. | 102,5 | 4e trim. | 101,3 | |
| C. F. F. (mio. de t.) | janvier | 1,7 | décembre | 1,9 | janvier | 1,6 | |
| Voyageurs (millions) | janvier | 18,3 | décembre | 17,5 | janvier | 18,1 | |
| Ind. import. (1938 = 100) | | 158 | janvier | 170 | février | 153 | |
| Ind. export. (1938 = 100) Solde mensuel à l'U. E. P. | février | 165 | janvier | 155 | février | 152 | |
| (mio. \$) | février | -3,4 | janvier | -7,4 | février | -2,8 | |

STATISTIQUES FRANCO-SUISSES

Commerce de la France et de la Suisse avec les pays étrangers (d'après les statistiques douanières française et suisse

| | (en n | France + Sarre nillions de francs fr | | Suisse (en milliers de francs suisses) | | | |
|--|---|---|--|--|--|--|--|
| | Importations | Exportations | Solde | Importations | Exportations | Solde | |
| Juillet 1955. Août 1955 Septembre 1955 Octobre 1955 Novembre 1955 Décembre 1955 Total 1955 Moy mens 1955 Janvier 1956 Février 1956 | 93.816 100.948 94.654 93.807 105.915 135.029 1.247.716 103.976 94.556 81.679 | 95.413 87.851 81.908 94.288 96.115 140.954 1.161.180 96.765 82.868 112.356 | + 1.597 - 13.097 - 12.746 + 481 - 9.800 - 5.925 - 86.536 - 7.211 - 11.688 - 30.677 | 530.392 506.708 520.327 549.930 573.802 632.100 6.401.186 533.432 535.637 503.223 | 489.400 397.893 486.287 517.713 533.145 550.100 5.622.204 468.517 427.185 463.676 | - 40.992 - 108.815 - 34.040 - 32.217 - 40.657 - 82.000 - 778.982 - 64.915 - 108.452 - 39.547 | |

Commerce franco-suisse (d'après les statistiques douanières suisses)

| | France + Sarre | | OUTRE-MER | | | Total | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | (en milliers de fr. s.) | | (en milliers de fr. s.) | | | (en milliers de fr. s.) | | | |
| | Exporta- | Importa- | Balance | Exporta- | Importa- | Balance | Exporta- | Importa- | Balance |
| | tions de | tions en | commerciale | tions de | tions en | commerciale | tions de | tions en | commerciale |
| | Suisse | Suisse | française | Suisse | Suisse | française | Suisse | Suisse | française |
| Juillet 1955 Août 1955 Septembre 1955 Octobre 1955 Novembre 1955 Décembre 1955 Total 1955 Moy. mens. 1955 Janvier 1956 Février 1956 | 31.405 24.917 28.320 31.738 34.630 39.885 390.227 32.519 39.047 43.175 | 66.097 56.469 59.738 67.993 80.945 93.627 845.790 70.482 81.672 68.899 | $\begin{array}{c} + & 34.692 \\ + & 31.552 \\ + & 31.738 \\ + & 36.255 \\ + & 46.314 \\ + & 53.742 \\ + & 455.563 \\ + & & 42.625 \\ + & & 25.725 \\ \end{array}$ | 4.621 3.474 4.183 3.824 3.801 5.088 50.654 4.221 3.090 3.789 | 1.338 1.030 1.589 1.766 3.421 3.441 29.940 2.495 2.299 1.938 | - 3.283 - 2.444 - 2.595 - 2.058 - 381 - 1.647 - 20.714 - 1.726 - 791 - 1.850 | 36.026 28.391 32.503 35.562 38.432 44.973 440.881 36.740 42.136 46.963 | 67.435 57.499 61.327 69.759 84.366 97.068 875.731 72.978 83.971 70.838 | + 31.409 + 29.108 + 28.823 + 34.197 + 45.934 + 52.095 + 434.850 + 36.238 + 41.835 + 23.875 |

CALENDRIER DES FOIRES ET EXPOSITIONS

| Toulouse | 22 au 27 mars 1956 | Salon international de la production agricole et de l'équi- pement rural. |
|------------|----------------------------------|---|
| Paris | 22 au 29 mars 1956 | Salon de l'équipement scolaire. |
| Marseille | 29 mars au 9 avril 1956 | Salon du confort et de l'équipement ménager. |
| Lvon | 7 au 16 avril 1956 | Foire internationale de Lyon. |
| Paris | 13 au 29 avril 1956 | Salon des sports, camping, vacances. |
| Bâle | 14 au 24 avril 1956 | Foire suisse d'échantillons. |
| Lille | 14 au 29 avril 1956 | Foire internationale de Lille. |
| Paris | 5 au 21 mai 1956 | Foire internationale de Paris. |
| Bordeaux | 10 au 25 juin 1956 | Foire internationale de Bordeaux. |
| Paris | 22 au 30 juin 1956 | Salon international des techniques papetières et gra- phiques. |
| Genève | 25 août au 17 septembre 1956 | Exposition montres et bijoux. |
| Strasbourg | 1er au 16 septembre 1956 | Foire internationale de Strasbourg. |
| Besançon | 6 au 16 septembre 1956 | Salon international de l'horlogerie et des industries comtoises. |
| Paris | 9 au 14 septembre 1956 | Semaine du cuir. |
| Marseille | 15 septembre au 1er octobre 1956 | Foire internationale de Marseille. |
| Lausanne | 8 au 23 septembre 1956 | Comptoir suisse. |
| Paris | 15 au 24 septembre 1956 | Salon commercial et professionnel des ateliers d'art. |
| Paris | 27 septembre au 15 octobre 1956 | Exposition d'automne. |
| Metz | 29 septembre au 15 octobre 1956. | Foire internationale de Metz. |
| Paris | 28 septembre au 14 octobre 1956 | Salon nautique international. |
| Paris | 4 au 14 octobre 1956 | Salon international de l'automobile, du cycle, des moto cycles et des sports. |
| Paris | 5 au 15 septembre 1956 | Salon national de la radio, de la télévision et de l'électro nique. |
| Paris | 11 au 21 octobre 1956 | Salon international de l'équipement de bureau. |
| Toulouse | 12 au 28 octobre 1956 | Quinzaine des arts ménagers. |